

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFR POUR 2020 - (N° 3074)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 1445

présenté par

Mme Verdier-Jouclas, M. Anato, M. Ardouin, Mme Brulebois, M. Cabaré, M. Cormier-Bouligeon,
M. Da Silva, Mme Lazaar, Mme Provendier, M. Rebeyrotte, M. Thiébaud et Mme Vanceunebrock

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 18, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.